

Hydrocortancyl 2,5 pour cent, suspension injectable|-[prednisolone (acétate de)]

Tension d'approvisionnement 19/08/2022

DCI

prednisolone (acétate de)

Indications

Ce sont celles de la corticothérapie locale, lorsque l'affection justifie une forte concentration locale. Toute prescription d'injection locale doit faire la part du danger infectieux notamment du risque de favoriser une prolifération bactérienne

Ce médicament est indiqué dans les affections :

- Rhumatologiques :
 - Injections intra-articulaires : arthrites inflammatoires, arthrose en poussée,
 - Injections périarticulaires : tendinites, bursites,
 - Injections des parties molles : talalgies, syndrome du canal carpien, maladie de Dupuytren,
 - Injections épidurales : radiculalgies,
 - Injections intradurales : radiculalgies en cas d'échec d'autres traitements (résistants aux injections épidurales) ou à l'occasion d'analyses du liquide céphalorachidien
- Dermatologiques : cicatrices chéloïdes.
- Néoplasiques : injections intradurales dans les méningites leucémiques et tumorales.
- Ophtalmologiques : injections péri oculaires dans certaines atteintes inflammatoires du segment antérieur avec participation de l'uvée intermédiaire.
- ORL : irrigations intra sinusiennes dans les sinusites subaiguës ou chroniques justifiant un drainage

Laboratoire exploitant

Cheplapharm France

Observations particulières

- Situation en ville : Tension
- Situation à l'hôpital : non impactée
- Contingement quantitatif en ville
- Date de remise à disposition prévue : indéterminée

Afin de sécuriser autant que possible la situation en France et de préserver les stocks disponibles, la vente et l'exportation du médicament par les pharmaciens de France est autorisée au sein de l'Union Européenne et des pays limitrophes jusqu'au 31/12/2016, sous réserve de la mise à disposition des articles L1241 et L1242 du code de santé publique. Cette autorisation est limitée à un montant de médicament, par pharmacien, permettant un approvisionnement continu et approprié du marché national et respectée jusqu'à la mise à disposition de nouveau médicament, permettant un approvisionnement continu et approprié du marché national.